



COURSE DE COTE DE SAINTE-CECILE

REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 29/07/ 2026 :	Parution du règlement particulier.
Le 17/09/ 2026 à 20h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le 19/09/ 2026	
de 14h00 à 19h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le 20/09/ 2026	
à 08h00 :	Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 12h00 :	Essais officiels chronométrés.
à 13h00 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le CLUB MOTEUR PASSION CHINY organise le 20 /09/2026 la Course de côte Nationale « Open » de SAINTE - CECILE
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R10-M085 (29/07/2026)

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr. Lejeune Guy
Rue de la gare 27 à B – 6810 IZEL.
GSM : 0473/ 25.04.55
E-mail : cmpchiny@outlook.be
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mr Restiaux fabienne
Rue de la gare 27-6810 IZEL

- A partir du 19/09 /2026 à 12h00 :

Adresse : RUE DE CONQUES 6820 SAINTE-CECILE (FLORENVILLE)

GSM0479/61.85.47

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS Jules	- lic. 2357
Responsable de la Sécurité :	TBC	
Starter :	DELAUNOIS Alain.....	- lic. 2666
Secrétaire de l'épreuve :	TBC	
Responsable des relations Concurrents :	TBC.....	- lic.
Homologateur RACB.	BERTRAND Raphael	- lic. 4150
Médecin chef :	Dr. TBC.....	- lic.
<u>Commissaires sportifs</u>		
Président de collègue :	DHONDT Jan	- lic. 2385
Membre :	NOTERMANS Liliane.....	- lic. 1136
Membre ASAF :	OLIJNYK Goerges	lic.ASAF 421

Délégués techniques

Chef de file :	MOSBEUX Jean-Guy.....	- lic. 3412
Membre :	JANSSEN Stany.....	- lic. 1749

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au conteneur rue de Conques 6820 Sainte-Cécile

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2026 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2026 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2026 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2026 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte
 - Championnat du Grand Duche Du Luxembourg (A.C.L.)

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de RUE DE Conques 6820 Sainte-Cécile , qui présente les caractéristiques suivantes :

Longueur de la côte : 3400 mètres.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2026 du RACB Sport

7. Inscriptions

- 7.1. L'inscription se fera avant le **17/09 /2026 à 20h00** en ligne à l'adresse rue de la gare 27-6810 IZEL ou en adressant la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2).

Si cette demande est envoyée par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 17/09/ 2026 à 09h00.**

- 7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2026)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2026)

- 8.1. 180 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur.

230 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE72 7320 0663 1316 de l'asbl CMP CHINY avec la mention «CC. Nationale de STEINTE-CECILE » et ce, pour le **17/09/2026 au plus tard.**

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

- 8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

- 8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes : APL

• obligatoire (numéro de départ) :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

- 9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le 19/09/2026 de 14h à 19h et seront situées rue de Conques 6820 Sainte-Cécile

- 9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le 19/09/2026 de 14h à 19h et seront situées dans le parc des coureurs
- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu : PENDANT LA DURE DE LA MONTEE ET 5 MINUTES APRES LE DERNIER VEHICULE ARRIVEE
LIEU : AU PARC D'ATTENDE D ARRIVEE

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé ...RUE DE CONQUES 6820 SAITE-CECILE

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués :

Classement par catégorie

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera LE 20 SEPTEMBRE 2026

Elle aura lieu à l'endroit suivant rue de CONQUES 6820 SAINTE-CECILE

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2026 COURSE DE COTE DE SAINTE-CECILE	Date : 20/09/2026
---	--------------------------

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION					
Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de LA ROCHE EN ARDENNE du 20 /09 / **2026**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte. Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE
Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité : N° Licence : Ecurie :
CONCURRENT (écurie)
Nom : N° Licence « Concurrent » :
VOITURE
Marque : Type : Cylindrée. : Turbo ☐ Groupe : Classe :
Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 ☐ Pf 15 -> 39	11 ☐ 0 -> 4000cc	14 ☐ F3	16 ☐ 0-1600cc	19 ☐ 0-1600cc
2 ☐ Pf 40 -> 79	CM	15 ☐ F3000	17 ☐ 1601-2000cc	20 ☐ 1601-2000cc
3 ☐ Pf 80 -> 119			18 ☐ 2001-3000cc	21 ☐ 2001-3000cc
4 ☐ Pf 120 -> 159	13 ☐ 0 -> 1003cc			H
5A ☐ Pf 160 > 199				23 ☐ Historic
5B ☐ Pf 200 > 239				
5C ☐ Pf > 240				

Date : / ... / 2026
Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 17/09/2026 à 20h00

2026.RACB Sport. Règl.Part.